



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

Contact Nicole Bulliard, chargée de communication prévention, nicole.bulliard@swisscancer.ch
Ligne directe 031 389 91 57
Date Berne, le 21 novembre 2007

La mammographie de dépistage systématique maintenue au catalogue des prestations de l'assurance de base à titre provisoire : déception de la Ligue suisse contre le cancer

La Ligue suisse contre le cancer salue la décision prise par le Conseil fédéral de maintenir la mammographie de dépistage systématique au catalogue des prestations de l'assurance de base (LAMal). Elle regrette toutefois la nouvelle limitation.

La Ligue suisse contre le cancer approuve le maintien au catalogue des prestations de la mammographie de dépistage systématique décidé par le Conseil fédéral. Cette décision confirme l'utilité des programmes de dépistage systématique existants en Suisse et soutient la poursuite de leur activité. Toutefois, la Ligue suisse contre le cancer déplore que la prestation soit inscrite au catalogue des prestations non pas de manière définitive, mais une fois de plus sous réserve d'une limitation temporelle.

Dans un souci d'équité, d'assurance de qualité et d'économicité, la Ligue suisse contre le cancer demande que toutes les femmes domiciliées en Suisse aient accès à des programmes de dépistage systématique. L'étude de ces programmes en Suisse et en Europe a montré une réduction de la mortalité par cancer du sein plus importante que par dépistage opportuniste (réalisé à titre individuel par le médecin). Par ailleurs, les programmes de dépistage systématique sont moins coûteux que le dépistage opportuniste. La Ligue suisse contre le cancer s'engage en faveur de l'introduction de tels programmes dans les cantons qui n'en ont pas encore. En introduisant des programmes de dépistage systématique sur l'ensemble de son territoire, la Suisse s'alignerait sur l'Union européenne qui a d'ores et déjà généralisé de tels programmes. A terme, le dépistage opportuniste devrait laisser la place aux programmes de dépistage systématique.



La requête de prestation «Garantir la prise en charge du coût des mammographies de dépistage dans le cadre de la LAMal» peut être téléchargée sous www.breastcancer.ch/professionnels.

La Ligue suisse contre le cancer recommande et soutient le dépistage systématique du cancer du sein chez les femmes asymptomatiques de 50 à 69 ans dans le cadre de programmes organisés conformément aux normes de qualité européennes. Elle rejoint en cela la position de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).